



Sommaire

14 JUL. 2014



Franc-parler

S'informer

Le zoom de la rédaction

Fédération européenne de l'industrie du parquet /

La production européenne de parquet s'est contractée de 1,8% en 2013 p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 7

L'actualité en régions p. 8

Pays de la Loire / Une équipe nantaise en lice pour le Solar Décathlon

Alsace – Lorraine / Verdun "Forêt d'exception"

Aquitaine / Programme "Designer en résidence" :

Prospective design et Xylofutur lancent un appel à candidatures

Limousin / Delphine Peyroux intègre l'équipe de l'interprofession BoisLim

Gros plan

Traverses de chemin de fer /

La FNB signe un protocole d'accord avec RFF et SNCF Infra p. 10

Exposition

Exploitation forestière /

Euroforest conforte sa place avec une affluence de près de 40.000 visiteurs . . . p. 11

Comprendre

Entreprises

1^{re} transformation /

Campagne de promotion Sapin du Jura : la scierie Renaud a ouvert ses portes . . p. 17

S'équiper

Matériels et techniques

Bois-énergie /

Modag/Eberl : des containers maritimes pour sécher du bois bûches p. 20

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Isère : Méaudre, tension contenue pour une vente raisonnable p. 21

Nord Franche-Comté : demande affirmée en feuillus et résineux sur pied p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 31

La bataille du rail

Dans nombre de scieries de feuillus, la traverse demeure un produit incontournable qui permet de valoriser les surbilles de chêne. Les professionnels ont donc sûrement bien accueilli le protocole signé le 1^{er} juillet à l'Assemblée nationale, entre la Fédération nationale du bois, la SNCF Infra et Réseau ferré de France. Cet accord garantit un volume de commandes annuelles compris entre 250.000 et 300.000 traverses. Il stoppe la lente érosion de ce marché qui écoulait il y a 30 ans, avant l'arrivée du béton sous les rails, un million d'unités.

Il ne fut pas facile de trouver un terrain d'entente avec la SNCF. La commission traverses créée en 2011 par la FNB, pour sauver une activité historique, a dû batailler ferme pendant trois ans. L'implication des parlementaires du club Bois et forêts a été déterminante pour peser sur les pouvoirs publics. Ce lobbying a porté ses fruits : l'accord a été signé par deux ministres et un secrétaire d'Etat qui soulignent ainsi l'intérêt de soutenir la filière bois par la commande publique.

Ce travail n'est pas terminé. Il faudra concrètement veiller au respect des quotas et faire en sorte que la commande retrouve une phase ascendante. Pour cela, la commission traverses souhaite impliquer les régions qui ont la main sur le réseau express régional. Comme en Limousin, il faudra imposer l'emploi du bois pour les rénovations de lignes mais aussi pour la création de voies neuves.

Du bois sous les rails et demain dans les gares ? C'est l'autre bonne surprise de cet accord qui prévoit un usage accru du matériau dans les bâtiments de la SNCF, en structure et en parement, et la possibilité de chauffer les gares au bois.